

CHALLENGE CARPODROME



LA BREME PARODIENNE PARAY LE MONIAL

**AAPPMA PARAY LE MONIAL
CARPODROME des Etangs des Moines
17 MAI 2025**

PROGRAMME :

Horaires :

- 7h: Rendez-vous (Étang de l'AAPPMA Carpodrome des Etangs des Moines)
- 7h30 : Tirage au sort
- 10h à 12h : Pêche (2 pêcheurs)
- 12h : Arrêt du 1er pêcheur
- 13h : Arrêt du 2ème pêcheur et reprise du 1er
- 14h à 16h Pêche (2 pêcheurs)

-Règlement FFPS (challenge carpodrome CDPS 71)

- Classement au poids uniquement-alterné par secteurs
- Cannes : 13m plus une longueur d'un kit suivant le lieu
Moulinet interdit
- Amorçage uniquement à la coupelle. Fronde autorisée pour l'agrainage
- Amorce, graines cuites, pellets et esches : 6 litres au total dont 2 litres
D'esches maxi (1/2 litre -de vers de terre maximum)
- Fouillis et vers de vase interdit.
- Hameçon sans ardillon de taille N°10 maximum
- Poissons pesés vivants – Bourriches obligatoire (25Kg de poisson au
Maximum par bourriche)

-Chariot obligatoire

-Inscriptions : 30€ par équipe

Develay Éric Tel : 06 89 21 77 25

Dotation : (montant redistribué : 25€ X le nombre d'équipes engagées)
(5€ par équipe étant prélevés pour la dotation finale du challenge)
Aucune inscription sur place – concours limité à 18 équipes

**Possibilité de restauration (repas ou casse-croute)
à la Buvette**

+ Tombola